



Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable des Vallées du Gy et de la Scarpe

Accueil :

34, rue Principale 62123 MONTENESCOURT

☎ : 03.21.48.61.85 du lundi au vendredi

8h-12h15 / 13h30-17h

Mail : syndicatdugy@orange.fr

Assistance technique :

Fontainier ☎ : 06.80.32.25.92

Service de distribution d'eau potable

CHANGEMENT D'ABONNE

Adresse du logement concerné

N° Rue

Appartement n° (le cas échéant) :

Code Postal : Commune :

Référence abonné :

Client partant

Nom :

Prénom :

Nouvelle adresse :

Téléphone :

Client arrivant

Nom :

Prénom :

☐ Propriétaire, ☐ Locataire, ☐ autre :

Ancienne adresse :

Adresse de facturation si différente de l'adresse du logement concerné :

Téléphone : Mail.....

Le client partant et le client arrivant demandent respectivement la résiliation et l'entrée en vigueur de leurs contrats à compter du / / Le client arrivant déclare souscrire, aux conditions du règlement du service qui lui a été remis et des tarifs établis par le Comité du Syndicat, un abonnement pour une installation de diamètre Il s'engage à payer le montant de l'abonnement forfaitaire correspondant à cette installation ainsi que les suppléments de consommation s'il en existe. L'abonné doit prendre les mesures nécessaires pour protéger le compteur contre le gel. Les appareils ménagers ou autres devront être équipés d'une sécurité qui les mettrait en arrêt dans le cas de manque d'eau ou de pression.

Relevé du compteur au moment du changement

N° du compteur :

.....

--	--	--	--	--

(Ne pas tenir compte des chiffres en rouge)

Index relevé à la date du :

.....

Fait en trois exemplaires : un des exemplaires est à faire parvenir au syndicat dans les 8 jours,
un pour le client partant et un pour le client arrivant.

Signature client arrivant,

Signature client partant

Attention : un formulaire incomplet ne pourra pas être pris en compte